

tenue sous la présidence de Monsieur RIOU, assisté(e)
de Monsieur FOUGERES et Madame LANÇON, Conseillers
En présence de Madame BRUNEAU, Rapporteuse publique
Madame BAUDRY, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2102967	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande indemnitaire pour préjudices subis suite à une chute à la patinoire de Dunkerque.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x. CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT	SELARL SAKYA DEVAUX MAENHAUT Directeur
Défendeur	COMMUNE DE DUNKERQUE	ZIMMERMANN AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2105596	RAPPORTEURE: Madame Léa-Jeanne LANÇON
Titre de l'affaire	Demande de condamner la commune de Monchy le Preux responsable des préjudices subis sur le fondement de la responsabilité sans faute du maitre de l'ouvrage public à l'égard des tiers et pour faute du maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame x.	Maître INGELAERE Benjamin
Défendeur	COMMUNE DE MONCHY LE PREUX	SCP MASSON ET DUTAT

10 heures 15

03)	DOSSIER N° 2105751	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de trois décisions implicites de rejet nées le 09 mai 2021, par lesquelles la Commune de Béthune la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, outre le centre aquatique vert marine ont refusé de faire droit au recours indemnitaire de la requérante.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x. CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS	SELARL BRUNET VENIEL GUISLAIN LAUR Maître DE BERNY Benoit (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BETHUNE SAS VERT MARINE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE	CABINET D'AVOCATS PEYRICAL ASSOCIES CABINET HERMARY ET ASSOCIES SCP MASSON ET DUTAT
04)	DOSSIER N° 2108063	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande la condamnation indemnitaire pour préjudices suite au décès d'un fils percuté par un train le 01/07/2018 à Flers-en-Escrebieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x.	Maître VOISIN Jean-Guy (Cour) Maître VOISIN Jean-Guy (Cour)
Défendeur	SNCF RESEAU	SELARL LEXCASE SOCIÉTÉ D'AVOCATS
		Arrêté le 14/02/2024 Le président du tribunal